

## Suspension de l'offre de formation en francisation en formation générale des adultes (FGA) dans la région pour l'année scolaire 2024-2025

**Saguenay–Lac-Saint-Jean, le 6 novembre 2024** – Les centres de services scolaires des Rives-du-Saguenay, De La Jonquière, du Lac-Saint-Jean et du Pays-des-Bleuets annoncent la suspension dans les prochains jours ou les prochaines semaines de leur offre de formation en francisation adulte pour l'année scolaire 2024-2025.

Centre de services scolaire	Date de fin prévue des cours	Nombre d'élèves touchés
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	13 décembre 2024 (temps partiel)	322
	24 janvier 2025 (temps plein)	75
Centre de services scolaire De La Jonquière	8 novembre 2024	204
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	22 novembre 2024 (fin de la session en cours)	139
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	8 novembre 2024	175

En début d'année scolaire, les CSS de la région ont démarré des cohortes en francisation. D'après les informations alors disponibles et dans le respect de nos budgets, des investissements supplémentaires étaient prévus, pour assurer, comme chaque année, la continuité des services. Or, le nombre d'élèves équivalent temps plein (ETP) autorisé par le ministère de l'Éducation pour l'année scolaire 2024-2025 a été atteint ou le sera dans les prochaines semaines dans les quatre centres de services, sans possibilité d'ajouts comme par le passé.

### Prise en charge par le MIFI

Les élèves, dont les cours de francisation prennent fin, seront pris en charge par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Les membres du personnel des centres de formation les soutiendront pour faciliter cette transition.

### Relocalisation et proposition de nouvelles fonctions

La fin de l'offre des cours de francisation affecte également des membres du personnel des quatre centres de services, qui explorent actuellement divers scénarios possibles afin de minimiser les impacts chez le personnel.

### Retour aux paramètres de l'année scolaire 2020-2021

Pour l'année scolaire 2024-2025, le financement a été déterminé en fonction du nombre d'élèves équivalent temps plein (ETP) déclarée pour l'année 2020-2021, plutôt que de la clientèle déclarée pour les années 2021-2022 et 2022-2023, telle que la formule le prévoyait auparavant.

Cette formule a pour effet de plafonner le nombre d'élèves à scolariser, alors que la demande des deux dernières années et de l'année courante s'est considérablement amplifiée sur tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette annonce ne vise pas les services de francisation dans les écoles primaires et secondaires ainsi qu'en entreprise.

-30-

*Sources :*

**Léanne Châteauneuf**

Conseillère en communication

CSS des Rives-du-Saguenay

Tél. : 418 698-5000 poste 5268

Courriel : [leanne.chateauneuf@csrsaguenay.qc.ca](mailto:leanne.chateauneuf@csrsaguenay.qc.ca)

**Amélie Gourde**

Coordonnatrice aux communications

CSS De La Jonquière

Tél. : 418 542-7551 poste 4405

Courriel : [amelie.gourde@csssjl.gouv.qc.ca](mailto:amelie.gourde@csssjl.gouv.qc.ca)

**Véronique Leclerc**

Conseillère en communication

CSS du Lac-Saint-Jean

Tél. : 418 669-6000 poste 5205

Courriel : [veronique.leclerc@cslsj.qc.ca](mailto:veronique.leclerc@cslsj.qc.ca)

**Marie-Ève Bernard**

Conseillère en communication

CSS du Pays-des-Bleuets

Tél. : 418 276-2012 poste 4010

Courriel : [bernardme@csspb.gouv.qc.ca](mailto:bernardme@csspb.gouv.qc.ca)